

Société P 6
Mes premiers pas sur le trottoir

Projet de loi sur les manifestations publiques au Togo P 4

Un consensus se dessine



AFRICARYTHMES 2011

Ray Léma et les autres à Lomé P 6



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 013- Mercredi 30 mars 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

BILLET D'HUMEUR

Les vendeurs de cercueils mécontents

Les vendeurs de cercueils pourraient bientôt grossir les rangs des adeptes des marches trihebdomadaires ou se mettre carrément en grève. Ils ne sont pas contents du tout et pour cause : un arrêté municipal veut mettre du sable dans leur gari.

La Mairie de Lomé a en effet décidé de réglementer la publicité autour des accessoires de la « grande faucheuse » en interdisant purement et simplement l'exposition des cercueils sur la voie publique.

Les autorités municipales soucieuses du bien-être des administrés ont vu juste car tous les jours que Dieu fait, des cercueils de toutes les couleurs et de tous les prix inondent la voie publique rappelant sans cesse aux passants que leurs jours ici-bas sont comptés. Ce rappel est d'autant mal vécu que c'est aux abords des hôpitaux comme au CHU-Tokoin que les vendeurs de cercueils rivalisent d'ardeur et d'ingéniosité. Quand la nouvelle fatale tombe et que les familles éplorées poussent des cris de douleurs, les fabricants de cercueil se frottent les mains en se disant qu'il y a des affaires en perspective. Quelle indécence. C'est vrai que la vallée de la mort n'est jamais loin des hôpitaux. Mais est-ce une raison pour créer cette familiarité insupportable avec l'ange de la mort? Après tout on ne meurt qu'une seule fois dans la vie. La mairie a bien joué. ■

La Rédaction



Conseil Présidentiel pour l'Investissement au Togo Renouer avec le patriotisme économique

P 2



Les Togolais de Côte d'Ivoire lancent un appel de détresse P 4



Djimon Oré sauvé par l'entente cordiale UFC-RPT P 4

Conseil présidentiel pour l'investissement au Togo : Renouer avec le patriotisme économique

Après une longue période de gestation, le Conseil présidentiel pour l'investissement au Togo (CPIT) a tenu sa réunion inaugurale en fin de semaine à Lomé. Des hommes d'affaires de renommée internationale ont ainsi échangé avec le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé et ses collaborateurs sur les pistes qui pourraient être envisagées en vue d'améliorer rapidement le cadre des investissements au Togo et attirer ainsi les capitaux étrangers. Malgré l'absence remarquée d'Anne Lauvergeon la patronne du groupe AREVA et du banquier Arnold EKPE d'Ecobank qui se sont fait représenter, la toute première rencontre du CPIT a attiré du beau monde à Lomé et tenu ses promesses. A en croire les témoignages des membres du CPIT qui visitaient le Togo pour la première fois, les premiers rounds des échanges ouvrent des perspectives intéressantes.

Les personnalités sur lesquelles le Président Faure a jeté son dévolu pour l'accompagner dans le cadre du CPIT sont des hommes et des femmes d'expérience. Certains parmi eux ont aidé l'Afrique du Sud à retrouver sa place dans le concert des Nations après l'époque infamante de l'apartheid.

Mais le cas togolais est un casse-tête et le CPIT a du pain sur la planche. C'est le moins qu'on puisse.

Il faut tout d'abord se rendre à l'évidence que le Togo n'est pas le premier à mettre en place un Conseil présidentiel pour l'investissement. Le Bénin s'est déjà lancé dans la même voie en février 2006 et le Burkina a fait pareil en novembre 2009, pour ne citer que les pays de notre sous-région. Il faut en déduire que le Togo n'est pas le seul à se lancer dans la course pour attirer les investisseurs et capter les capitaux étrangers. On est donc dans un univers rudement



Le Chef de l'Etat entouré des membres du CPIT

concurrentiel. Il faut alors au minimum un regain de patriotisme économique afin d'aider le CPIT à aider notre pays le Togo, car encore une fois personne ne viendra construire notre pays à notre place.

Le premier des défis que le CPIT devrait relever consisterait donc à proposer au Président de la République des moyens d'aider le Togo à se débarrasser de la mauvaise image qu'il traîne depuis des années, malgré les mutations profondes en cours dans le pays.

Pour les investisseurs, tout se joue dans la perception qu'ils se font du pays et à ce jeu le Togo n'est pas logé à la bonne enseigne. Cette situation attriste profondément d'autant que les Togolais sont en général ceux qui s'adonnent avec le plus de délectation au

jeu hideux de la médisance systématique contre leur propre pays.

On ne sait par quelle perversion et contrairement à ce qui se passe sous d'autres cieux pas nécessairement plus cléments, les Togolais aiment peindre leur pays sous un jour peu avantageux. Le plus préoccupant est que cette manie contractée durant les pics de la crise politique semble coller à la peau.

Tandis que certains ne ratent aucune occasion de vanter leur pays à tout vent, quitte à passer pour des chauvins, les Togolais adorent l'auto flagellation au point que certains journaux de la place n'ont pas hésité au lendemain de l'installation du CPIT à inviter « les investisseurs à fuir le Togo », rien que pour la joie de prendre le contre-pied du gouvernement. Cette attitude plus que

négative conduit forcément à l'impasse car « c'est une passe constante à l'adversaire » à l'heure où tous les pays rivalisent d'ingéniosité pour attirer les capitaux étrangers. En temps normal, les pays comme le Togo qui ne croulent pas sous les ressources minières ont du mal à attirer les investisseurs étrangers. A l'ingratitude de la nature, il faut donc ajouter celle des hommes qui ignorent ou font semblant d'ignorer les rudiments du patriotisme économique.

Or le Togo ne manque pas d'atouts. Par exemple, le secteur des phosphates fait depuis quelques années, dans le cadre de la politique de relance économique l'objet d'un suivi attentif du Gouvernement. La stratégie de développement du secteur prévoit un investissement de 200 milliards pour accroître considérablement la production. Toute la sous-région nous envie notre port en eau profonde.

Il y a sans doute beaucoup de travail à faire. Le Togo s'efforce d'ailleurs de peaufiner le cadre d'investissement. C'est le cas pour le secteur immobilier. Un projet de loi régissant l'investissement dans la construction immobilière a été récemment examiné en Conseil des ministres. Tout est mis en œuvre pour améliorer le climat des affaires.

Mais tant que les Togolais ne regagneront pas l'estime de soi au point de projeter une image plus positive de leur propre pays, leurs atouts économiques resteront d'éternelles virtualités. Et quel que soit le génie des membres du Conseil présidentiel pour l'investissement au Togo, leurs avis et conseils si avisés soient-ils resteront lettre morte tant que les Togolais ne prendront pas leur responsabilité en vue de créer le cadre qui donnera enfin aux investisseurs l'envie de s'implanter au Togo. ■

Semy MAREKA

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Infographie
Raphaël AHIBLÉ

Adresse
585, Av du Grand Séminaire
Hédzranawoé
Tél: +228 239 04 45
+228 915 87 53
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Service Compris

Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: Retour de l'entraîneur Késhi

Prosper l'Allemand AGBOKLO, Journaliste sportif à Radio VICTOIRE



Comme on le voit depuis le départ du coach Français Thierry FROGER, il y avait un vide au sein de l'encadrement des Eperviers qu'il fallait combler le plus tôt possible en vue des échéances futures. Le retour de Késhi est donc une alternative parmi celles qui s'imposent à la fédération. Il s'inscrit dans l'ordre réel des choses eu égard à l'absence de confiance qu'incarneraient les entraîneurs locaux auprès des internationaux togolais. Pour parer à toute éventualité, le B.E. de la FTF décide de reprendre Stéphane KESHII afin

d'insuffler aux « EPERVIERS » la dynamique de l'excellence pour la maîtrise des lieux. Il revient alors au coach nigérian d'imposer à l'équipe un charisme à la dimension des ambitions du public sportif togolais. Ainsi Stéphane Késhi loin d'être le « Messie » qui vient nous libérer des affres du passé demeure à jamais un sapeur-pompier prêt à éteindre le feu dans la maison à tout moment.

Vivement que la réussite soit du côté de notre Sport-roi. ■

Jean-Marie LEBLANC, Journaliste à SPORT FM



C'est un retour salutaire, puisqu'à mon humble avis, Stéphane Késhi a fait ses preuves au Togo en qualifiant le pays pour la phase finale de la coupe du monde de football Allemagne 2006. Mais il a été remercié en monnaie de singe. C'est un africain et il connaît mieux les maux dont souffre le football togolais. Il a réussi à instaurer une discipline sans

pareille au sein des Eperviers. Voilà que ce qu'il a construit est finalement détruit, alors c'est de bon ton qu'il revienne reconstruire. Il est la principale pierre angulaire du football togolais car il sait transformer le « Poison » du foot en « Poisson » pour les Eperviers et tout le peuple togolais. ■

Jules ASSIMA, Directeur Général de TLS



Je dirais que c'est le moindre mal par rapport à la situation que traverse cette équipe et par rapport au match qu'elle prépare et vu les échéances restantes. Peut être Keshi serait la personne la mieux indiquée selon l'avis des décideurs, c'est pourquoi ils ont fait ce choix. Tout le monde connaît Keshi, tout le monde a vu ce qu'il a fait. Si jamais Keshi pouvait être l'homme de la situation pour donner le sourire au peuple togolais, moi je ne trouve pas d'inconvénient. Aujourd'hui on sait que les carottes sont cuites pour les Eperviers. L'essentiel est de savoir ce qu'on veut faire pour l'avenir et ne plus commettre de nouveau les mêmes erreurs que celles des éliminatoires de la CAN 2012. Nous

avons recruté un entraîneur qui nous a coûté les yeux de la tête, qu'on a gardé pendant 8 matchs et qui a fait 5 défaites puis 3 matchs nuls. Quand on recrute un entraîneur et il n'y a pas de résultats, on ne doit pas avoir froid aux yeux de dire que ça ne va pas. Nous sommes en train de badiner et cela a des répercussions sur les prestations des jeunes. Aujourd'hui avec le retour de Keshi il faudrait qu'on élabore une feuille de route qui définit clairement ce qu'il faut faire, il faut qu'on puisse aussi reprendre le championnat sinon on ne peut bâtir une équipe compétitive. En résumé je ne trouve pas d'inconvénient, pourvu qu'il nous redonne du plaisir. ■

Les togolais de Côte d'Ivoire lancent un appel de détresse



M. Laurent YAKUBI, Pdt des ressortissants togolais (à droite) en compagnie de Papa NIASSE (en blanc), Pdt des ressortissants de la CEDEAO en Côte d'Ivoire

C'est désormais officiel. Le président de l'Union des Togolais de Côte d'Ivoire (UTC) Laurent Yakubi a saisi la mère-patrie d'un appel à la rescousse en faveur de ses compatriotes qui sont la cible d'attaques meurtrières. Depuis le début des hostilités on dénombre déjà une quinzaine de morts dans les rangs de nos compatriotes vivant en Côte d'Ivoire et près de 700 déplacés dans le faubourg d'Abobo.

Pourquoi la guerre (il faut appeler désormais un chat un chat) en Côte d'Ivoire fait-elle autant de victimes collatérales dans les rangs des Togolais ? L'information sur les massacres ciblant des Togolais est déjà relayée dans la presse togolaise mais elle n'est pas

encore totalement confirmée par le bureau local du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) qui affirme être en pleine investigation sur lesdites allégations. Selon M. Rupert COLVILLE, Porte parole du HCR en Côte d'Ivoire « Il y a des indications claires que les citoyens de l'Afrique de l'Ouest continuent de faire l'objet d'attaques ciblées ».

Les supputations vont donc bon train. Pour certains, les Togolais sont pris pour cible en particulier par les partisans de Gbagbo en raison des soutiens supposés que Lomé apporterait à la position de la communauté internationale favorable à Alassane Ouattara.

Les mauvaises langues dans le camp Gbagbo soutiennent que le Togo

abriterait une base militaire française à partir de laquelle une opération militaire serait en préparation contre la Côte d'Ivoire. Les mêmes mauvaises langues avaient un temps soutenu la même thèse mais cette fois contre le Burkina.

La nomination du général Gnakoudé Berena à la tête de l'ONUCI n'a pas arrangé les choses. Les jeunes patriotes y ont vu la confirmation que le Togo est vraiment en première ligne dans le complot international ourdi contre le camp Gbagbo.

Il faut noter aussi que depuis quelques jours le Togo accueille par centaines des vagues des réfugiés ivoiriens, ainsi que des ressortissants d'autres pays ouest africains. Le Togo serait la deuxième destination de choix des réfugiés après la



Le Général BERENA, Commandant de l'ONUCI en Côte d'Ivoire

Sierra-Léone.

La thèse du complot international contre la Côte d'Ivoire dans lequel le Togo jouerait un certain rôle trouverait aussi un prolongement dans les prises de position de l'UEMOA que Faure Essozimna Gnassingbé dirige depuis janvier et qui a choisi de couper les vivres à Gbagbo en confiant les signatures pour les opérations monétaires et financières de la BCEAO à Alassane Ouattara.

Ce concours de circonstances est-il suffisant pour que des ivoiriens mettent à prix les têtes des ressortissants togolais en Côte d'Ivoire ?

Dans tous les cas de figure le Président Faure Gnassingbé fait face à un double défi. Il doit s'organiser pour assurer la sécurité des Togolais résidant en Côte d'Ivoire. Il doit également s'assurer en sa qualité de Président en exercice de l'UEMOA que les ressortissants communautaires dans leur ensemble, sont à l'abri des exactions. La Côte d'Ivoire est donc à tout point de vue un vrai casse-tête pour cette hydre à deux têtes que constitue désormais le pays. ■

Schmidt EZA

Décoration de King Mensah et de Mme Glitho La France honore les valeurs sûres du Togo



L'ambassadeur de France au Togo félicitant l'artiste King Mensah

La représentation diplomatique de la France au Togo a honoré l'universitaire Adolé Isabelle Glitho et l'artiste de la chanson togolaise King Mensah respectivement les 23 et le 15 mars dernier à Lomé. Ces deux dignes filles et fils de la nation ont été faits « Chevalier de la Légion d'honneur », la plus

haute décoration honorifique en France. C'est l'ambassadeur de France au Togo, M. Dominique Renaux lui-même qui leur a remis cette distinction à l'occasion de deux réceptions à la Résidence de l'Ambassade de France.

C'est d'abord le plus « grand » artiste togolais, en tout cas le plus connu à l'étranger qui a bénéficié de l'admiration de l'ambassadeur M. Renaux qui peint les qualités d'une icône musicale du Togo en ces termes : « la sensibilité, qui remonte toujours à l'enfance, l'originalité, qui implique le courage d'être différent, de sortir de la voie tracée, le goût du travail, beaucoup de travail, de technique, le style ou plutôt les styles : style musical, très mélodieux avec un timbre de voix inimitable, souple et puissant, style vestimentaire, bien connu, et une présence sur scène ». Pour lui King Mensah est un homme qui sonne vrai qui produit une musique qui sonne juste, un homme qui suit ses rêves mais aussi des principes de vie sait faire résonner le cœur de ses proches, fait résonner l'universel qui est en chacun de nous. Le diplomate est ensuite revenu sur la carrière de King Papavi Mensah depuis ses débuts, jusqu'à ce jour. Une carrière inimitable pleine de succès basée sur le travail bien fait.

Mme GLITHO, doyenne des facultés de sciences de

l'Université de Lomé, a reçu la même distinction ce mercredi 23 mars à la Résidence de France. Plusieurs universitaires ont pris part à la cérémonie au cours de laquelle les qualités intellectuelles et le savoir-faire d'une femme dévouée ont été loués par l'ambassadeur de la France au Togo. Cette distinction est une récompense des efforts de cette universitaire qui se bat aussi pour l'égalité des sexes dans les filières scientifiques. « Compte tenu de vos compétences reconnues par la communauté universitaire et scientifique, de l'excellence de vos travaux, de vos admirables et admirés talents de professeur, de votre inlassable dévouement au développement de votre pays et à celui de la femme, de vos hautes qualités humaines, le Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, sur ma proposition, a décidé de vous distinguer » a déclaré Dominique Renaux.

Cette initiative de l'ambassade de France est à encourager pour ainsi mettre en valeur les filles et fils de la nation qui se battent dans leur domaine respectif pour le développement du Togo. Vivement que la liste s'étende à d'autres togolais qui font aussi des choses merveilleuses pour la bonne image du pays. ■

BRHOOM Kwamé

Projet de loi sur les manifestations publiques au Togo Un consensus se dessine

Le vendredi 25 mars dernier, suite à une invitation lancée par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, plusieurs personnalités et experts en droit et défense des libertés issus du monde politique, des universités et des organisations de la société civile s'étaient retrouvés pour procéder au toilettage et apporter les amendements nécessaires au peaufinage du projet de la loi sur les manifestations publiques au Togo. L'objectif étant d'atteindre le plus large consensus national possible avant son éventuelle adoption par l'assemblée nationale. Un objectif qui selon le ministre Bodjona se retrouve dans le souci du gouvernement de faire de l'apaisement une quête permanente.

Malheureusement certains pourfendeurs du projet de loi tels que le CAR, l'ANC et OBUTS n'ont pas honoré de leur présence l'invitation qui leur a été régulièrement adressée.

Mais n'empêche, la présence d'éminentes personnalités et autres poids lourds de l'opposition a permis d'assurer le bon déroulement des travaux qui ont été facilités par la mise en place de deux principales commissions.

La première chargée de l'étude et de l'amendement des deux premiers chapitres du projet relatifs aux dispositions générales et au régime juridique applicables aux manifestations



publiques a été conjointement présidée par Me Jean Yaovi DEGLI, coordinateur du FRONT SAGE et M. Koffi KOUNTE, Président de la CNDH. Cette première commission avait comme rapporteur M. Adama KPODAR, Professeur agrégé de droit.

La seconde commission qui tablait sur le Chapitre qui prévoit les Sanctions et Pénalités a été co-présidée par Me AJAVON Zeus, Président du CACIT et Me Joseph Kokou KOFFIGOH.

L'issue des travaux laisse apparaître qu'un énorme travail de toilettage a été effectué sur le projet initial.

Plusieurs clarifications essentielles ont été apportées, des suppressions d'articles, des retouches, des relecture et réécritures de dispositions ont été enregistrées.

Entre autres amendements importants, les deux commissions ont clarifié le régime de déclaration, insisté sur la définition des concepts pour mettre le juge et le



législateur à l'abri, procédé à des exclusions en ce qui concerne les manifestations concernées par la présente loi.

Plusieurs précisions ont été apportées sur le délai de la déclaration préalable, sur sa réception par l'autorité. Au niveau de la capitale, il a été recommandé que ce soit le Préfet du Golfe qui reçoive les déclarations à la place du Ministre de l'Administration Territoriale comme initialement prévu. La nécessité de la mise en place rapide des tribunaux administratifs dans les préfectures a été introduite pour garantir le droit de manifestation.

Sur la question de la sécurisation des manifestations, il a été admis que ce rôle est de la compétence exclusive de l'Etat et ne devrait aucunement incomber aux organisateurs.

Plusieurs articles ont été purement supprimés dans le chapitre des Pénalités et des Sanctions qui devient simplement le Chapitre des



Sanctions.

Dans certains cas les peines encourues sont renvoyées au Code Pénal et plusieurs réductions de peines d'emprisonnement et d'amendes ont été prévues.

Un vrai toilettage en somme qui a été fait avec l'esprit « citoyen » auquel le ministre a convié les membres des différentes commissions.

Une commission technique sera mise sur place pour finaliser le document toiletté avant son envoi au parlement. Du côté des membres des commissions, c'est plutôt la satisfaction d'avoir rendu le texte de loi conforme à ceux des pays démocratiques comme la France.

Au moment où la commission se félicite « d'avoir travaillé sur ce texte de façon à ce que son aspect liberticide soit épuré », de nombreux togolais se demandent encore quelle sera la réaction des absents, ceux-là même qui ont combattu ce projet de loi sans pour autant proposer un brin d'amendement pour sa



perfection de façon à le rendre consensuel comme l'a souvent souhaité le gouvernement.

Quelle sera la prochaine trouvaille de l'ANC et du FRAC pour lancer à nouveau des marches de contestation de la loi toilettée. Quel profil adopteront les leaders du CAR et de OBUTS devant le travail remarquable de ces deux commissions dont la crédibilité n'est pas à mettre en cause. Vont-ils applaudir ou vouer aux gémonies ces compatriotes qui se sont offerts pour l'apaisement.

Et si par miracle, les absents adhéraient à la nouvelle formulation de ce projet de loi, quel sentiment les animera de savoir que les autres ont fait leur travail à leur place. Car pour une fois l'occasion était bien donnée à l'opposition radicale qui peut aussi être une opposition constructive.

D'ici là, c'est désormais les commissions de l'atelier du 25 mars qui feront face aux absents.

Schmidt EZA

Main basse sur une partie du fonds d'aide à la presse, Djimon Oré sauvé par l'entente cordiale UFC-RPT

Depuis le 22 mars 2011, le trou de six millions cent soixante mille francs (6 160 000 F CFA) qui a été constaté sur les soixante quinze millions de francs (75 000 000 F CFA) alloués à la presse privée togolaise dans le cadre de l'aide de l'Etat de l'année 2010, est désormais comblé. Comme par enchantement la somme manquante a été reversée dans le compte de la commission technique chargée de la répartition et du suivi de la dite subvention. On se rappelle tout le tintamarre que les journalistes avaient fait, des semaines durant, à propos de la disparition de cette partie de l'aide. Finalement ce sont les soixante huit millions huit cent quarante mille francs (68 840 000 F CFA) qui avaient été répartis, en début de ce mois d'avril 2011, entre les différents organes et médias qui remplissaient les conditions d'éligibilité à cette subvention. Certains journalistes avaient juré d'avoir la peau du Ministre Djimon Oré de la Communication, celui là qu'on soupçonnait d'être à l'origine



Le Ministre Djimon Oré

du rétrécissement de l'enveloppe déjà mince allouée aux journalistes pour le compte de l'année 2010.

Jamais un Ministre de la Communication au

Togo, ne s'était permis une telle incartade. Près de quatre mois après le début des dénonciations tous azimuts, les fonds sont réapparus comme par enchantement sans qu'aucune explication ne soit officiellement apportée aux bénéficiaires qui se réjouissent tout de même d'avoir remporté une victoire.

Le Ministre Djimon Oré d'origine UFC au sein de ce gouvernement aurait donc remboursé les six millions et plus pour éviter que son nom ne soit davantage trainé dans la boue.

Selon les indiscretions des pressions avaient été faites sur le ministre de la communication par le Chef du Gouvernement en personne qui avait même pris sur lui entre temps de rembourser le montant disparu. L'affaire serait même arrivée auprès du Président de la République, selon certaines sources dans l'entourage du Ministre indélicat.

L'on s'attendait à ce qu'une sanction tombe sur la tête du Ministre, mais rien n'arriva.

On apprendra par des rumeurs que Djimon Oré n'a reçu que des admonestations et avertissements.

Après Seth Kokou GOZAN et Kokou TOZOUN, plus d'un s'attendaient à voir tomber la tête du ministre UFC. Sans doute au nom de l'apaisement et de la sauvegarde de l'accord RPT-UFC, le Président Faure Gnassingbé a dû passer l'éponge et laisser le soin au parrain du ministre, M. Gilchrist Olympio, le soin de discipliner ses représentants au gouvernement.

Au RPT et dans la mouvance présidentielle en général, on murmure que le Président de la République se montre trop tolérant envers les ministres UFC au sein de ce Gouvernement Hounbo II.

Un additif devra être trouvé à cet accord pour que la cohésion gouvernementale se traduise également par une certaine égalité devant les exigences des vertus républicaines. ■

Alfred KILI

Débat autour du projet de loi réglementant les manifestations publiques Le CAR, l'ANC et l'OBUTS optent pour le boycott stratégique

Hommes politiques, organisations de la société civile, éminents juristes, journalistes, ils étaient venus nombreux ce vendredi 25 mars à l'hôtel EDA OBA à Lomé pour débattre du fameux projet de loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et manifestations sur la voie publique ou dans les lieux publics. C'était un débat à cœur ouvert avec pour objectif de permettre aux uns et aux autres de relever ce qu'il y a de si mauvais dans ce projet de loi qui divise la classe politique depuis un certain moment. L'initiative du gouvernement est inédite et surprenante en ce sens que dans tout Etat qui se veut démocratique, l'initiative d'un projet de loi rentre dans les prérogatives traditionnelles du gouvernement. Rien n'obligeait le ministère de l'administration territoriale à l'exercice du vendredi dernier. Mais eu égard au tollé suscité par ce projet, la démarche qui s'inscrit dans un souci d'apaisement est comprise et d'ailleurs saluée. Le texte de loi en préparation on le sait connaît de fervents partisans et d'acharnés détracteurs et le rendez-vous du 25 mars était une occasion pour aplanir les divergences. Mais chose curieuse, à cette rencontre, on pouvait noter trois grands absents et non pas des moindres

Le CAR toujours fidèle à l'APG

Le Comité d'Action pour le Renouveau CAR contre toute attente n'était pas au grand débat autour du projet de loi initié par le Ministre Pascal BODJONA, une attitude qui ne fait pas partie des habitudes de ce parti favorable au dialogue et au débat politique. Mais des sources proches du CAR, on estime

que le refus de cette rencontre loin d'être un boycott répond plutôt à logique du parti qui reste très attaché à l'Accord Politique Global. Pour le parti de Me APEVON toutes les questions à discuter doivent être versées dans le cadre d'un dialogue dont les contours sont préalablement définis par l'APG signé en août 2006. Mais au delà de tout, il faut aussi comprendre qu'en réalité, le CAR apparemment n'a pas grand-chose à dire sur ce projet de loi qui n'est pas si mal même s'il y a des équivoques et zones d'ombres à relever. Pour éviter de s'attirer la foudre de ses amis de l'opposition les protégés de Me AGBOYIBO ont préféré observer les choses de très loin. Quoi de plus normal pour un parti qui n'a pas fini de payer l'addition pour avoir répondu favorablement à l'invitation du chef de l'Etat dans le cadre des prises de contact précédant le dialogue inclusif annoncé par le chef de l'Etat en début d'année.

Une position ambiguë de l'OBUTS

L'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) de Agbeyomé KODJO a brillé par son absence à la rencontre du 25 mars. Dans un communiqué publié la veille, le président national de l'OBUTS a dit avoir pris acte de l'initiative du Ministère de l'Administration territoriale mais relève que son attachement résolu à l'éthique politique et à la constitution ne lui permettait pas de prendre part à cette rencontre qu'il juge d'ailleurs inopportune. Que voudrait signifier Agbeyomé quand il parle d'éthique politique; mais on pourrait lui donner raison quand il évoque la loi fondamentale car



Le Ministre Bodjona

comme nous l'avons souligné plus haut rien n'oblige le gouvernement à associer tout un monde pour un projet de loi qui relève de ses prérogatives. Alors éthique politique ou légalité constitutionnelle pour justifier son boycott des travaux du 25 mars? La question reste posée. Plus loin l'ancien Premier Ministre estime que sa présence à ce rendez-vous sonnerait comme de l'autisme politique et un grave mépris de la levée de bouclier suscité par le projet de loi au sein de l'opinion. En clair Agbeyomé malheureusement fait partie de ceux qui réclament la tête du fameux projet de loi sans dire concrètement en quoi il est liberticide. Sinon le grand débat du 25 mars était l'occasion rêvée pour en discuter. Le natif de Tokpli par souci de fidélité à ses anciens amis du FRAC a préféré sacrifier

l'intérêt national en ratant ce rendez-vous hautement important.

Pour l'ANC, la solution se trouve dans la rue

Ils étaient les premiers, l'ANC et ses alliés du FRAC, à crier haro sur le gouvernement pour un projet de loi qu'ils jugent liberticide et auquel ils estiment n'avoir pas été associés même si le Ministère de l'Administration Territoriale a apporté la preuve contraire. En tout cas le rendez-vous du 25 mars dernier était un jour de vérité pour départager les uns et les autres. L'Alliance Nationale pour le Changement de Jean Pierre Fabre n'a pas daigné manifester sa présence pour ne serait-ce que plaider pour un retrait pur et simple de cette future loi jugée liberticide. Loin d'un débat franc autour d'une loi comme cela se passe dans les plus grandes démocraties au monde, les têtes pensantes de l'ANC semblent définitivement avoir choisi la rue pour résoudre tous les problèmes mêmes les plus simples. Dans un communiqué en date du 24 mars, l'ANC affirme: « convaincue qu'en cette période ou les manifestations constituent le seul moyen des populations opprimées d'exprimer leur désapprobation de la manière dont les affaires publiques... » Certes les manifestations de rue sont reconnues et constituent une des armes efficaces pour faire reculer parfois les dirigeants dans certaines situations, mais elles ne sauraient demeurer la seule voie pour y parvenir et s'y éterniser ressemblerait plutôt à une fuite des débats politiques. ■

Fab

Femme Leader de l'année Mme KADJAKA entre en action



Mme KADJAKA Abougnima Françoise, Femme Leader 2010

Elue le 26 décembre au terme d'un vote des téléspectateurs dans le cadre de l'évènement Femme Leader de l'année, Mme Abougnima Françoise Kadjaka compte rentrer en action pour remplir la mission qui est celle d'une Femme leader. Elle vient de concocter un programme d'action qu'elle a porté à la connaissance du public ce 23 mars à travers une conférence de presse organisée à l'hôtel Sarakawa en présence de la Ministre de la Promotion de la femme.

Son programme se déroulera en sept phases et démarre en avril prochain. Ce sera avec la sensibilisation des femmes sur le projet de la CARMMA au Togo. C'est la mission essentielle que lui a assignée cette année le Comité Femme Leader qui compte soutenir au travers des actions de la Femme Leader, les actions du gouvernement dans ce sens pour qu'aucune femme ne meurt encore au Togo en donnant la vie. Cette sensibilisation se déroulera sur toute l'étendue du territoire national avec des cibles bien définies. Ensuite suivra le soutien aux femmes en difficulté précisément celle qui sont victimes du fistule, les veuves et les

malades du SIDA. Ces deux premières actions s'étaleront sur les mois d'avril et mai prochains. En fin d'année scolaire, Mme Kadjaka prendra attache avec les jeunes filles en les sensibilisant. Des bourses seront offertes à de jeunes filles nécessiteuses. L'autonomisation des femmes et leur accès à la terre est aussi en bonne place dans la feuille de route de la femme leader et seront abordés entre août et septembre.

Mme Kadjaka va aussi choisir en concertation avec les membres du comité Femme Leader, trois localités dans lesquelles elle fera la sensibilisation pour la lutte contre le trafic des enfants et surtout celui des filles. Elle apportera aussi son soutien aux orphelins et aux veuves. Le dernier axe de la feuille de route de la Femme Leader 2010 sera des actions de sensibilisation en direction des parents pour qu'ils déclarent automatiquement la naissance des enfants à l'état civil de leur milieu. Par le même coup, elle aura à apporter une assistance aux enfants qui n'ont pas d'acte de naissance afin qu'ils puissent s'en procurer.

C'est donc au total ces sept axes qui constituent ladite feuille de route dont les actions seront menées entre avril et novembre 2011. Mme Kadjaka s'engage à les suivre pour honorer son titre de Femme Leader de l'année afin de porter vers le haut, les mérites et les valeurs d'une femme qui se bat pour le bien-être de son entourage. Joignant l'acte à la parole, Mme Kadjaka vient de procurer à plus de 50 enfants togolais leur acte de naissance sous les couleurs de l'association Femmes Agissantes. C'était samedi dernier à Lomé. Cette action marque le début effectif des activités de la femme Leader 2010. ■

BRHOOM Kwamé

Lutte contre le Sida Le PNLs fait la revue des interventions

Du 28 au 30 mars 2011, le programme national de lutte contre le Sida et les IST (PNLS) fait la revue des interventions contre le Sida. Pendant trois jours, médecins, responsables d'ONG, membres de l'administration de la santé et partenaires techniques et financiers vont échanger pour renforcer les dispositifs de lutte contre la maladie.

La revue nationale 2011 du PNLs constituera pour le ministère de la santé l'occasion de faire le bilan des activités et de tirer des enseignements pour accélérer le passage à l'échelle des interventions dans le secteur santé. Ceci dans le but d'atteindre les objectifs de l'accès universel aux soins en 2015 a indiqué Dr Kokou Sikah, directeur général de la santé.

Des progrès ont été réalisés ces quatre dernières années. Aujourd'hui, 53 centres dispensent les ARV contre 5 en 2006, tandis que les personnes se traitant avec les ARV ont atteint 62% contre 20%. Plus de 50% de femmes enceintes bénéficient de la prophylaxie ARV afin de protéger l'enfant à la naissance.

"Nous espérons atteindre 80% de prise en charge de la cible totale d'ici 2015 si les ressources sont disponibles" a précisé Dr Pitché Vincent, coordonnateur du PNLs.

Par ailleurs, le taux de prévalence au Togo est resté stable depuis 2006 soit 3%.

"Le rapport mondial sur le sida a montré que le Togo fait parti des 33 pays dans le monde qui a réduit de 25% les nouvelles infections de 2001 à 2009" a ajouté Dr Pitché Vincent. ■

B. K.

Société: Mes premiers pas sur le trottoir

Clarisse a arrêté les études l'an dernier. Elle avait 19 ans, n'avait pas réussi à son BEPC. Physiquement, elle est bien faite. Belle, comme dirait l'autre. Son rêve a toujours été de porter une blouse de sage femme et d'accompagner l'arrivée de plusieurs vies à travers les maternités du Togo. Mais entre le rêve et la réalité, il y a toujours ce grand écart. Nous avons rencontré Clarisse sur le trottoir du Boulevard du 13 Janvier en pleine rénovation. Dans la pénombre nous avons fait connaissance avec cette respectueuse qui fait ses débuts dans un métier, qu'elle dit provisoire.

A l'origine des parents pauvres et irresponsables. Le père un aventurier sans doute ne sait pas ce que Clarisse et son plus jeune frère deviennent depuis que leur maman a décidé de déménager pour Lomé. La mère de Clarisse s'est essayée à la coiffure et à la couture avant d'embrasser le commerce de charbon et de fruits. Grâce à la bravoure de maman Clarisse et son frère ne sont jamais morts de faim. Elle paie l'école et soigne ses enfants. Malgré ses quelques échecs au primaire et au secondaire, la mère de Clarisse n'a jamais douté des capacités de Clarisse à réussir sa vie. Mais face à un échec de trop, comme celui de l'année dernière, Clarisse a décidé d'aller directement à la vie active. Sans le BAC, sa vocation de sage femme devenait une mission impossible. « Ce n'était pas trop

grave si je n'arrivais pas à réaliser mon rêve. J'ai décidé de faire un peu comme ma mère en m'inscrivant pour une formation d'esthéticienne. J'ai une amie de quartier qui apprend dans un centre qui forme en deux ans avec quatre vingt mille francs. C'est là où, j'ai décidé d'apprendre le métier. Mais ma mère n'était pas d'accord. Elle refusa de me payer la moitié comme avance pour le démarrage. Je ne suis plus une petite fille, j'ai donc décidé de me débrouiller et je sais qu'avant un an, je commencerai ma formation d'esthéticienne et j'arrêterai de sortir les nuits » nous explique Clarisse.

La débrouillardise commence sur le trottoir, mais avant c'est un copain incapable qui précipite les choses en ridiculisant Clarisse au cours d'une bagarre publique de laquelle elle est sortie avec seulement quelques lambeaux de vêtements sur le corps. A l'issue de la bagarre elle est sortie avec un de ses sauveteurs. Elle a décidé de ne plus avoir de petit ami pour être libre de tout engagement et faire face à son avenir. Des exemples de ses cousines, des aînées de quartiers sont légions. Plusieurs filles ont réussi en se servant habilement de leur beauté et Clarisse a bien retenu la leçon.

Le soir de notre rencontre, la beauté de Clarisse n'était probablement plus d'un grand intérêt pour les jeunes et les autres noctambules qui se pavanaient à cette heure tardive de la nuit sur « le boulevard qui ne dort jamais ».

Nous avons bu une bière avec elle avant de nous rendre compte qu'elle était en service. A côté des autres jeunes prostituées qui se baladaient pratiquement nues, Clarisse faisait fille de quartier qui prend de l'air sur le boulevard ou qui attendait que son petit copain vienne la retrouver. Ce sont ses va et vient qui nous ont convaincus du contraire et qui ont facilité la rencontre. Clarisse ne fumait pas. Elle exigeait des préservatifs à tous les coups et refusait souvent les nuits chez les clients dans les quartiers lointains. Ce soir là si elle s'ennuyait tant c'est parce qu'elle ne voulait pas aller au Privilège. Les filles s'amusent plus là-bas qu'elles ne cherchent de la clientèle. La concurrence était rude mais les prix étaient bon quand on gagne un client.

Nous étions à priori de mauvais clients car incapables de donner le prix auquel nous la voulions pour une séance de plaisir.

Nous profitâmes donc du fait qu'elle ne se déplaçait pas pour des quartiers reculés pour surseoir à la transaction sexuelle. Nous étions quittes avec cette nouvelle venue dans l'arène du sexe. Elle a beaucoup aimé notre compagnie et notre finale tentative pour la ramener sur les bancs de l'école ou dans un salon d'esthétique beaucoup plus moins cher a été vaine.

Clarisse avait déjà sa voie toute tracée. Entre les vices et les gros risques de ce métier vieux comme le monde, la nouvelle venue croyait à son étoile.



Elle ne fera pas long feu dans ce milieu, elle s'en sortira et se mariera un jour comme plusieurs autres filles qui sont passées par là avant elle. Toujours les bons exemples pour se donner de l'espoir. Mais à travers son lourd regard, on lit déjà la lassitude et le dépit. Son audace n'est pas si inébranlable que cela, l'argent facile n'étant pas si facile que ça, Clarisse passera par des épreuves, subira le rejet et l'humiliation que cette voie offre malheureusement à toutes celles qui l'empruntent, mais que Dieu soit avec elle pour qu'elle s'en échappe le plus tôt possible.

C'est d'ailleurs nous qui lui avons payé son déplacement pour retourner chez elle cette nuit, en échange, elle nous a offert les chiffres de la ligne verte pour la retrouver quand on veut.

C'est sûr que nous la retrouverons pour la suite de cette entrevue, avec surtout l'espoir qu'elle sera toujours en forme moralement et physiquement. La vie sur le trottoir, elle doit le savoir mieux que nous, n'est pas de tout repos.

A suivre probablement dans le No 014 du LIBERAL. ■

Le Briscard

AFRICARYTHMES 2011, Ray Léma et les autres à Lomé



Christian BEGBESSOU, Directeur du Festival

La quatrième édition du festival Africarythmes, le Festival International des Musiques d'Afrique se tient à Lomé du 21 au 24 Avril prochain. Le Festival initié par Christian Bégbéssou sort cette année des sentiers battus avec un nouveau programme qui s'intègre dans la grille. Ce nouveau programme est une académie des danses urbaines. Une manière pour le promoteur du festival qui se lance dans un nouveau challenge qui touche directement la jeunesse. Une académie de danse urbaine sera donc organisée à l'occasion de cette 4e édition du festival Africarythmes. L'académie est nommée BREAK DANCE ACADEMY. L'objectif de ce nouveau programme est de donner une nouvelle dimension aux danses urbaines au Togo, les professionnaliser et les promouvoir à l'international. Elle sera organisée pour permettre aux groupes de Break dance togolais confirmés ou non de se faire un nom. C'est également un cadre de formation aux

chorégraphes. Il se déroulera en trois étapes. L'étape 1 est une présélection sous forme d'audition devant un jury permettra de sélectionner quatre groupes qui participeront à la grande finale le 02 Avril. Ensuite s'en suivra la 2e étape qui est une résidence (concours) de danse avec les quatre groupes sélectionnés. Partage d'expériences, de techniques contemporaines, de danses urbaines et tendances actuelles sur la scène internationale seront au menu de la résidence. Une création rassemblant tous les groupes sera montée et diffusée (présentée) durant le festival Africarythmes. La 3e étape qui n'est autre que la grande finale se déroulera en deux tours lors du Festival. Le 1er tour verra le passage des groupes avec des chorégraphies de 3mn préconçues devant un jury. A la suite de ces passages, le jury délibère et choisit les deux premiers meilleurs groupes qui passeront au 2ème tour. C'est au 2e tour que les deux groupes s'affrontent dans un Battle de 6 mn pendant lesquelles des passe - passe de 1mn se feront entre les groupes. Cette confrontation va déterminer le meilleur groupe de Break Danse togolais qui ira représenter le Togo à la présélection Afrique du Championnat du Monde de Break dance, présélection prévue en juillet prochain à Dakar au Sénégal.

Africarythmes, c'est avec des artistes comme Ray Lema (RDC), Alister G, 100 Papier, Yoro Ndiaye (Sénégal), Jimi Hope, Edem Ayigbé (Ghana), Instinct Killers (Guinée Conakry) en deux grands concerts les 23 et 24 avril. Le premier World musique Acoustique à Eda-Oba le 23 et le second dit de concert de Musiques urbaines le 24 avril au Terrain de Handball de Lomé. ■

BRHOOM Kwamé

2000 F CFA

Matinée Internationale

MAGAZINE PANAFRICAIN D'INFORMATIONS POLITIQUES ET ECONOMIQUES N°0010 / FEVRIER - MARS 2011

COOPERATION FRUCTUEUSE

L'axe Chine-Togo au beau fixe

Hu Jintao, président de la République Populaire de Chine et Faure Essozimna Gnassingbé, président du Togo

Bénin : la fièvre électorale
L'opposition s'unit contre Boni Yayi

Maghreb : Séisme politique
Ben Ali et Moubarak chassés, Kadhafi et Bouteflika ébranlés

Côte d'Ivoire
Un monstre à deux têtes

Togo, UEMOA : 2.000 F CFA, Afrique Centrale : 3.000 F CFA, Afrique du Sud : 30 rands, Magreb : 150 DA, Union Européenne : 4 Euro, Amérique 4\$

Crise libyenne L'OTAN reprend en main le commandement de l'opération Aube de l'Odyssée



Bombardement de la coalition en Libye

Une semaine après le début des bombardements des forces de la coalition menés par la France, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) reprend les commandes de l'opération. La décision a été prise à l'issue d'une conférence des Ambassadeurs des 28 pays membres de cette organisation tenue ce dimanche 27 mars 2011 à Bruxelles. L'annonce a été faite par le Secrétaire Général de l'Alliance, Anders Fogh Rasmussen qui a affirmé que : «Les alliés de l'Otan

ont décidé de prendre le commandement de l'ensemble de l'opération en Libye en vertu de la résolution (1973) du Conseil de sécurité des Nations unies». Il faut rappeler que l'implication de l'OTAN était depuis une semaine au centre d'une controverse entre les pays membre de ladite coalition, opposition d'une part entre ceux qui sont pour l'implication de l'organisation menée par les Etats Unis et les anti-OTAN conduits par la France. Controverse qui a jeté encore un flou dans les esprits par des déclarations ambivalentes des

Chef d'Etat Major français et américains sur les opérations au point où l'on s'est demandé si face au prétendu "au péri", les chicaneries sur le commandement valaient la peine. En tout cas, ces chicaneries ont conforté les certitudes de ceux qui soutiennent qu'il s'agit d'une guerre hégémonique. La diplomatie française qui au début a marqué des points en prenant l'initiative de la Résolution 1973 et en déclenchant les hostilités avec pour objectif final de réduire au maximum le rôle de

l'OTAN vient ainsi de subir un camouflet et devrait composer avec l'Alliance atlantique pour la suite de l'opération du moins militaire. Le transfert total des opérations militaires à l'Alliance aura lieu ce mercredi. Toutefois, la France qui a toujours soutenu que la solution ne pouvait pas être seulement militaire mais aussi politique et diplomatique arrache le détachement du volet politique à l'OTAN en obtenant la création en parallèle d'un groupe de contact. Ce groupe de contact sera composé de douze pays participant à l'intervention, y compris les Etats arabes, et se réunira à Londres mardi pour la première fois et doit à ses yeux assumer "le pilotage politique". L'Alliance atlantique assurera donc désormais le contrôle de la zone d'exclusion aérienne mise en place pour protéger les civils contre les forces de Mouammar Kadhafi. Mais pour l'heure, son rôle s'arrêtera là, alors que plusieurs pays aimeraient que l'Otan prenne sous sa responsabilité l'intégralité de la mission "Aube de l'odyssée". La décision prise par la conférence des Ambassadeurs vient encore une fois conforter l'Alliance dans son rôle sans cesse grandissant dans le maintien de la paix et des sécurités internationales, un rôle technique et opérationnel pour compléter celui politique de l'Organisations des Nations Unies.

La même question demeure, la coalition ou l'OTAN ira-t-elle au-delà de la Résolution 1973 en chassant Mouammar Kadhafi? Les premiers bombardements tendaient à aller au-delà et il a fallu pousser des cris d'orfraie pour que les initiateurs de la coalition reviennent aux fondamentaux de cette fameuse résolution qui de toute les façons a été déjà dépassée. Les insurgés poursuivent la reconquête des territoires perdus suite à la contre offensive lancée par le leader libyen et ne rencontrent que quelques hostilités fébriles du dernier carré des Kadhafistes réduits à néant par les bombardements de la coalition. Ils sont désormais aux portes de Syrte, la ville natale du guide et symbole de la grande révolution qui résiste tant bien que mal. On observe d'ailleurs ces deux derniers jours un ralentissement de l'avancée des insurgés et les dissensions au sein de la coalition internationale se manifestent à nouveau. Tout porte à croire que le sort de la Grande Jamahiriya arabe libyenne est entre les mains du Groupe de contact que l'Union africaine ne se décide toujours pas à rejoindre. ■

Dieudonné E

Deuxième tour des cantonales en France La Gauche tire son épingle du jeu et le FN confirme sa poussée

Le dimanche 27 mars, les Français étaient conviés aux urnes pour élire les conseillers généraux de leurs préfectures. L'enjeu était de taille, d'autant plus que ces cantonales étaient une occasion pour les différentes chapelles politiques de mesurer leurs capacités, une sorte de baromètre avant l'échéance cruciale d'avril 2012 en dehors des spéculations des Instituts de sondage. Comme au premier tour, le taux de participation était de 54 à 56 % et parmi les 36 % qui ont voté, c'est la gauche qui tire son épingle de jeu avec à peu près 36,2% des suffrages exprimés, suivi par l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP) 18,2% et le Front National crédité de 11,1%. Les états major des partis politiques tirent bien entendu les leçons du scrutin et la plus grande déception vient du Parti de la Majorité présidentielle qui est plongé dans un embarras total. Plus que jamais Nicolas Sarkozy est mis en difficulté pour 2012 et certains spécialistes de la politique française évoquent déjà la possibilité d'une rébellion au sein de l'UMP comme 1974 où l'appel de "quarante-trois" mené par le trio Jacques Chirac, Charles Pasqua et Philippe Séguin qui, dans le camp

gaulliste, sabota la candidature de Chaban Delmas au profit de Giscard d'Estaing jugé plus à même de remporter le scrutin. Pour le moment, on est très loin de ce scénario. La majorité présidentielle cherche plutôt à se serrer les coudes. Les tenants de l'UMP ont réaffirmé à l'envie leur soutien et leur confiance au Président de la République en difficulté en affirmant que ce serait une folie d'avoir un autre candidat et promettent repartir à la reconquête des Français. Mais certains tel François Barouin commencent par se rebiffer en critiquant la politique de Nicolas Sarkozy sur la laïcité et la sécurité. L'autre danger pour Nicolas Sarkozy engendré par ces cantonales, c'est l'appétit suscité du côté des centristes qui peuvent vouloir se jeter dans l'arène fragilisant ainsi l'UMP dont l'électorat s'extrémise de plus en plus. Les centristes Jean Louis Borloo, Hervé Morin, et François Bayrou qui critiquent ouvertement l'option choisie dans sa politique par l'Elysée se tiennent en embuscade. La gauche ne peut que bomber le torse à la suite de ces cantonales car elle sort revigorée et renforcée et obtient ainsi la preuve tangible qu'elle peut gagner la présidentielle d'avril 2012 rompre avec une

disette d'une vingtaine d'années. Toutefois, cette embellie peut bien encenser les rivalités entre candidats putatifs au primaire qui vont se dire qu'au finish l'élection peut être remportée par n'importe quel candidat. De quoi compliquer la candidature du Directeur Général du FMI dont la victoire du Parti socialiste semble ne plus reposer sur son équation personnelle comme ont semblé indiquer les sondeurs à un certain moment. La plus grande surprise des cantonales vient bien sûr du Front National qui a avoisiné les 11%, un score jamais atteint auparavant par le parti extrémiste. Son ascension déjà annoncée par les Instituts de sondage va croissante et est susceptible d'embarrasser les deux camps. Donnée présente au second tour dans tous les cas de figure, l'ambition de Marine Le Pen de faire main basse sur la droite ne semble du toute être une chimère, elle qui soutient que l'électorat qu'elle pioche ça et là se livre à un vote d'adhésion plutôt qu'un vote de protestation. Par delà les conclusions que les uns et les autres pourraient être amenés à tirer sur ces cantonales, il ne faudrait pas perdre de vue le fait qu'elles ont été marquées par une forte abstention soit 56 % et qu'elles sont loin de



Marine Le Pen du FN

préfigurer la réalité pour avril 2012. De plus l'histoire des présidentielles en France nous enseigne que les Présidents sortant en difficulté ont toujours su surmonter les écueils et que l'essentiel se joue pendant la campagne. Les élections présidentielles de 1988 et de 1981 sont là pour rappeler les vertus de la prudence. Mais toujours est-il que les présentes cantonales ont adressé une alerte pour les candidats potentiels qui vont sans nul doute en tenir compte pour élaborer leur stratégie dans la conquête de l'électorat. ■

Dieudonné E



Foire Artisanale du Togo

4^e Edition

Un concept



SOKODE

Du 29 juin au 10 juillet 2011

L'Artisanat comme facteur de développement économique et culturel



Le Label de l'Artisanat Africain



EXPOSITIONS - VENTES

TOUR CARAVANE

EXHIBITIONS NOCTURNES

CONFERENCES - DEBATS

DEFILES DE MODE

CONCOURS MISS

DINER GALA

PARTENAIRE OFFICIEL

PRESTATIONS D'ARTISTES



Renseignements : AFRIC@WORLD

Boulevard du Haho Sito Aéroport 14 BP 03 Lomé-Togo
Tél : +228 226 15 64 Cel : 901 61 18 / 905 53 75 Fax : +228 226 15 63
email comite@fatogo.com Web : www.fatogo.com

